

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juillet 2026

Le trente juillet deux-mil vingt-six à dix-neuf heures, Le conseil municipal de la commune de CLERMONT s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. ORSET Paul, maire.	
Date de convocation : 17 juillet 2026	Date d'affichage : 17 juillet 2026
Présents : ORSET Paul - CICLET Laury - TARDY Loïc - MUGNIER Patricia - THEVENET Dominique - NICLOUX Isabelle - DALMAZ Séverine - JOUTARD Wendy - PASSERAT Morgan - MAUBERGER Léo	
Absent(s) : Départ de MUGNIER Patricia à 20h25	
Procuration(s) : MUGNIER Patricia donne pouvoir à ORSET Paul	
Secrétaire de séance : THEVENET Dominique	

Ordre du jour :

- 1 Approbation du dernier procès-verbal du conseil municipal et élection du secrétaire de séance
- 2 Compte rendu des décisions du maire dans le cadre de la délégation consentie par le conseil municipal par délibération n° 2026-33 du 02/07/26
- 3 Convention de participation financière pour le logiciel Ris.net
- 4 Eau potable - Tarif 2026-2027
- 5 Rapports des commissions municipales et Questions diverses

1/ Approbation du dernier procès-verbal du conseil municipal et élection du secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal précédent est approuvé et THEVENET Dominique est élu secrétaire de séance.

2/ Compte rendu des décisions du maire dans le cadre de la délégation consentie par le conseil municipal par délibération n° 2026-33 du 02/07/26

DEC 26-01 - Avenant aux travaux de réfection de la toiture de la mairie – Devis de location de l'échafaudage
DEC 26-02 - Ecole - Devis de réparation/entretien des portes et fenêtres

3/ Convention de participation financière pour le logiciel Ris.net

Les explications données par les services de la CCUR concernant le calcul de la répartition financière ne sont pas satisfaisantes. La mutualisation devrait être réalisée selon la population des communes et non pas, comme indiqué par les services de la CCUR, selon les abonnements individuels qui existaient en 2021.

Le conseil municipal accepte la mutualisation de l'abonnement au Logiciel Ris.net et la participation financière pour un montant total de 17 564.58€ en 2026 mais rejette le calcul des participations financières des communes pour la mutualisation du logiciel *Ris.net* proposé par la CCUR dans sa convention et demande un nouveau calcul basé sur la population des communes selon les barèmes et le devis de la RGD.

(☞ **Délibération n° DEL2026-39**)

4/ Tarifs de l'eau pour la période de consommation du 01/08/26 au 31/07/27

Afin d'assurer le financement du budget annexe de l'eau par les usagers du service et non au moyen de subventions du budget principal, un ajustement des tarifs de l'eau doit être étudié.

Monsieur le maire rappelle que le code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que « les budgets des SPIC communaux doivent être équilibrés en recettes et en dépenses (principe d'auto-équilibre) et leurs financements doivent être intégralement assurés par les redevances perçues auprès des usagers pour compenser le service rendu ». (L. 2224-1 et L. 2224-12-3). Il rappelle que le compte administratif 2024 du budget annexe 'eau' était en déficit et qu'une subvention d'équilibre a été versée en 2025.

Monsieur le maire informe les conseillers qu'une révision tarifaire est rendue nécessaire par l'augmentation des coûts d'exploitation et donc du prix d'achat de l'eau par la commune au SMEBS et par l'augmentation des coûts de la maintenance des réseaux de distribution. Il présente des simulations du budget eau selon différents montant d'augmentations du prix du m3.

Départ de Patricia MUGNIER (20h25)

Le conseil municipal décide d'augmenter le tarif du m3 de 35 cts (☞ **Délibération n° DEL2026-40**)

5/ Rapports des commissions municipales et Questions diverses

Commission scolaire :

C'est Claudia qui prendra le poste de Valérie à la rentrée. Les effectifs des classes seront de 28 et 26.

Commission Fêtes et cérémonies – Vie associative

Septembre en or - Salon des auteurs savoyards lors des journées du patrimoine 20/09 - cochon clermontois 06/09

Commission Bâtiments

Projet de rénovation de la toiture de l'école en 2027 : Il faut prévoir plusieurs lots (électricité, maçonnerie, échafaudage) Une rencontre avec un économiste doit voir lieu.

Création des sanitaires dans la salle des archives et dans la bibliothèque : les conseillers donnent un accord de principe sur les différents devis reçus qui seront validés par décision du maire.

Commission Communication - Tourisme

Le prochain petit clermontois sortira en septembre.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 17 septembre 2026 à 19h

Séance levée à 21h25

Liste des délibérations

DELIB 2026-39	CCUR - Convention financière – Logiciel Ris net (RGD)	Rejetée
DELIB 2026-40	Eau Potable - Tarifs 2026-2027	Approuvée

Le secrétaire de séance,
THEVENET Dominique



Le Maire,
ORSET Paul

